

Renaud DUTREIL annonce la mise en place de Maisons de la Création d'Entreprises dans les quartiers en difficulté

1. Un constat : des obstacles spécifiques à la création d'entreprise dans les quartiers

- La création ou la reprise d'entreprise est plus difficile dans les quartiers qu'ailleurs :
- l'information sur les possibilités et moyens de créer ou reprendre une entreprise y est beaucoup moins relayée que sur le reste du territoire
 - les structures d'accompagnement à la création y sont peu présentes
 - la pénurie de locaux d'activité y est forte et les conditions de bail rendent ceux-ci difficilement accessibles
 - leurs habitants ont plus de difficulté à obtenir un crédit ou une offre bancaire pour mettre en œuvre leurs projets

Cependant, la création d'entreprise reste un moyen d'intégration accessible à tous : elle permet à chacun, avec ou sans diplôme, de réussir sa vie professionnelle en concrétisant un projet personnel.

Face à ce constat, **Renaud DUTREIL annonce l'installation de Maisons de la Création d'Entreprises** pour concentrer en un lieu unique toute l'information et l'appui aux habitants des quartiers.

2. Une mission intégrant l'ensemble des étapes de la démarche de création

Sensibiliser : la maison sera un endroit visible qui parle de création d'entreprise : on en parle, on peut s'y rendre et se renseigner. En parallèle, des actions de communication seront organisées régulièrement par la maison (affichage, rencontres avec des entrepreneurs issus du quartier, concours, manifestations locales, ...)

Informier : un accueil expliquera ce qu'est la création d'entreprise, comment fonctionne une entreprise, quels sont les secteurs d'activités en développement, ... Une information plus détaillée sera disponible (documentations, accès aux ressources spécialisées en ligne) pour les personnes ayant des questions précises.

Conseiller : des conseillers spécialisés en création d'entreprise recevront les porteurs de projets pour les aider à mettre en œuvre leur projet (étude de marché, plan d'activité, sources de financement, formation, recrutement, démarches et formalités...)

Aider au financement : la maison offrira une approche coordonnée des aides locales et nationales, un accès aux réseaux associatifs de prêts d'honneur et de micro-crédit, et un accès privilégié aux réseaux bancaires.

Aider à l'installation professionnelle : la maison assistera l'entrepreneur dans sa recherche de locaux, en lien avec les collectivités locales, et les organismes d'aides l'accès au bail professionnel (garanties). Elle pourra suivant les besoins contribuer au développement de couveuses ou de pépinières d'entreprises.

Assurer un suivi des jeunes entreprises : suivi personnel des créateurs dans les premières années, centre de ressources, parrainage par des chefs d'entreprises

3. Une méthode pragmatique basée sur l'expérimentation et la coordination locale

Renaud DUTREIL a chargé l'APCE d'assurer la mise en œuvre de ce projet. Celui-ci se déploiera progressivement et sous forme d'expérimentations en partenariat avec les acteurs locaux. Les premières maisons seront opérationnelles dès cette année.

Tous les organismes partie prenante de la création d'entreprise seront associés dans ce projet : collectivités locales, réseaux de la création d'entreprise, réseaux bancaires, organismes publics concernés. La maison renforcera les initiatives existantes, en devenant le lieu de leur coordination au sein des quartiers, dans une démarche entièrement tournée vers l'entrepreneur.